

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 3 février 2017, À 19 HEURES À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :

Siège #1 - Lisette Côté
Siège #2 - Guylaine Jacques
Siège #3 - Renée Lessard
Siège #4 - Charles Vachon
Siège #5 - Rock Carrier
Siège #6 - Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Linda Gilbert, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

1 - PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-02-2017

2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 13 janvier 2017
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois
 - 4.2 - Vente pour taxes 2017
 - 4.3 - Signature entente CIM
- 5 - LÉGISLATION
- 6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE
 - 6.1 - Compte-rendu du directeur incendie
 - 6.2 - Autorisation formation autosauvetage
 - 6.3 - Rapport PMO année 2016
- 7 - VOIRIE TRANSPORT
 - 7.1 - Rapport de l'inspecteur
 - 7.2 - Budget discrétionnaire députée (travaux routiers)
 - 7.3 - Demande de prix location niveleuse
 - 7.4 - Transport autonomie - Rapport statistique 2016
 - 7.5 - Soumission Route de la Grande-Ligne
 - 7.6 - Appel d'offres pour continuer le pavage
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
- 9 - ASSAINISSEMENT
 - 9.1 - Déphosphatation - Paiement final
- 10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
 - 10.2 - Modification des règlements d'urbanisme
 - 10.3 - Demande de modification schéma d'aménagement
 - 10.4 - Demande d'appui pour modification au schéma d'aménagement
- 11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
 - 11.1 - Politique Familiale
- 12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 12.1 - Démission - comité des loisirs
 - 12.2 - Planifier une réunion de travail pour loisirs
 - 12.3 - Demande ajustement salariale ressource en loisirs
 - 12.4 - Suivi projet Sentier pédestre et Etchemins en forme
 - 12.5 - Bibliothèque
- 13 - CORRESPONDANCE

- 13.1 - Regroupement pour un Québec en santé
- 13.2 - Adhésion Passion FM
- 13.3 - Remerciements L'Essentiel des Etchemins
- 13.4 - Demande appui contre la violence conjugale
- 13.5 - MMQ - RISTOURNE
- 13.6 - Invitation Groupe Espérance et Cancer
- 14 - VARIA
 - 14.1 - Achats - salle Joseph-Audet
 - 14.2 - MMQ - Suivi visite d'inspection
 - 14.3 - Ajout d'une lumière de rue
- 15 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Attendu qu'une copie du procès-verbal a été remise aux membres du conseil avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

19-02-2017

3.1 - Séance ordinaire du 13 janvier 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE le procès-verbal de la séance régulière du 13 janvier 2017 soit adopté.
ADOPTÉE

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

20-02-2017

4.1 - Approbation de la liste des comptes du mois

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, d'une somme de 97 881,70\$ pour la Municipalité, et 6 068,19\$ pour Etchemins en forme soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaire. Retenir le chèque d'Électricité BCN jusqu'à la réparation du photocell.
ADOPTÉE

21-02-2017

4.2 - Vente pour taxes 2017

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**
QUE la liste des matricules en vente pour taxes est approuvée et les dossiers seront transmis le 16 février à la MRC des Etchemins s'ils n'ont pas été réglés.
ADOPTÉE

22-02-2017

4.3 - Signature entente CIM

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités régionales de comté;
ATTENDU QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts du capital social de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford souscrive à vingt (20) parts du capital social de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200\$);

QUE la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE Monsieur Hector Provençal, maire, soit autorisé à signer tout document requis à cette adhésion au nom de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, y compris le contrat à intervenir avec la CIM;

QUE Monsieur Hector Provençal, maire, agisse à titre de représentant de la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative.

ADOPTÉE

5 - LÉGISLATION

6 - SÉCURITÉ PUBLIQUE- INCENDIE

6.1 - Compte-rendu du directeur incendie

Le directeur incendie nous faire un résumé des activités du mois de janvier.

23-02-2017

6.2 - Autorisation formation autosauvetage

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser la formation autosauvetage pour les pompiers intéressés, le coût sera d'environ 140\$ par personne. Le directeur incendie va offrir cette formation aux pompiers lors d'une prochaine pratique.

ADOPTÉE

24-02-2017

6.3 - Rapport PMO année 2016

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le rapport annuel 2016 du Plan de mise en oeuvre pour l'année un (1) prévue au schéma révisé de risque incendie de la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford est accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

7 - VOIRIE TRANSPORT

7.1 - Rapport de l'inspecteur

Les membres du conseil ont reçu le rapport de travail de l'inspecteur municipal.

25-02-2017

7.2 - Budget discrétionnaire députée (travaux routiers)

ATTENDU QUE notre municipalité désire faire une demande d'aide financière à même l'enveloppe discrétionnaire de notre députée pour un montant de 30 000\$;

ATTENDU QUE l'on désire faire la structure de la rue Roy en vue de faire le pavage;

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE demander à notre députée, Madame Dominique Vien, à même son budget

discrétionnaire, une somme de 30 000\$ pour refaire la structure de la rue Roy.
ADOPTÉE

26-02-2017

7.3 - Demande de prix location niveleuse

**IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil désirent retenir les services de la compagnie Claude Carrier Inc. pour la location d'une niveleuse avec opérateur, au taux horaire de 104.62\$ taxes incluses, pour l'année 2017. L'employé de voirie devra aviser l'entrepreneur une journée à l'avance pour réserver le service de niveleuse.

ADOPTÉE

7.4 - Transport autonomie - Rapport statistique 2016

Rapport statistique pour l'année 2016 pour votre information.

27-02-2017

7.5 - Soumission Route de la Grande-Ligne

CONSIDÉRANT QU'à la suite d'un appel d'offres sur invitation effectué par les ingénieurs de WSP auprès de trois soumissionnaires pour la réfection de la route de la Grande-Ligne Nord admissible au programme Réhabilitation du réseau routier local, tous ont répondu;

CONSIDÉRANT QU'après l'analyse des soumissions par WSP, toutes les soumissions s'avèrent conformes;

Entrepreneur	Option A	Option B
Pavage Sartigan Ltée	56 624,97\$	59 930,44\$
Construction BML	63 993,02\$	62 639,18\$
Construction Abénakis Inc.	64 857,34\$	65 640,89\$

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil accordent le contrat selon l'option B au devis d'appel d'offres à Pavage Sartigan Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 59 930,44\$, taxes incluses, **conditionnellement** à la confirmation du montant de notre aide financière du programme Réhabilitation du réseau routier local par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Que le devis d'appel d'offres pour le projet numéro 151-12646-00, ses addendas et la présente résolution fassent foi de contrat intervenu entre les parties. La partie payable par la municipalité sera prise à même le budget de l'année 2017.

ADOPTÉE

28-02-2017

7.6 - Appel d'offres pour continuer le pavage

**IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la directrice générale à préparer des appels d'offres sur invitation pour faire le pavage sur environ 225 mètres dans la route de la Grande-Ligne Nord. Le contrat devra inclure la préparation granulaire.

ADOPTÉE

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

9 - ASSAINISSEMENT

29-02-2017

9.1 - Déphosphatation - Paiement final

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil autorisent le paiement numéro 6 qui constitue le paiement final du projet d'ajout d'un système de déphosphatation à la station d'épuration, pour une somme de 7 795.27\$. Les membres autorisent la directrice générale à procéder à la réception définitive des ouvrages en signant

le Certificat de réception définitive des ouvrages.
ADOPTÉE

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

Monsieur le maire fait un résumé des dossiers en cours à la table des maires.

30-02-2017

10.2 - Modification des règlements d'urbanisme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la possibilité de modifier ses règlements d'urbanisme en vertu de l'article 123 et suivant de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;
CONSIDÉRANT QUE les règlements d'urbanisme nécessitent d'être adaptés aux situations actuelles;
CONSIDÉRANT QUE la MRC de Etchemins propose ses services afin d'ajuster la réglementation en se rapportant aux situations vécues par les inspecteurs en bâtiments et en environnement;
EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE la municipalité autorise la MRC des Etchemins à procéder aux modifications de la réglementation d'urbanisme.
ADOPTÉE

31-02-2017

10.3 - Demande de modification schéma d'aménagement

ATTENDU QUE la CPTAQ nous a accordé la permission d'exclure de la zone agricole les lots 4 217 019, 4 217 020 et 4 217 021;
ATTENDU QUE la description technique par Stéphane Lemay, arpenteur géomètre, a été complétée;
EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
DE demander à la MRC des Etchemins de procéder à la modification des limites du périmètre urbain au schéma d'aménagement en ajoutant ces lots, tel que décrit sur le document d'EcceTerra.
ADOPTÉE

32-02-2017

10.4 - Demande d'appui pour modification au schéma d'aménagement

CONSIDÉRANT la superficie importante qu'occupe l'affectation « A » agricole sur notre territoire;
CONSIDÉRANT QUE la municipalité a dû refuser quatre demandes de permis de construction pour des résidences ou chalets situés dans des zones « A » agricoles;
CONSIDÉRANT QUE les quatre demandes concernaient des terres qui ne sont plus exploitées depuis plusieurs années, de même que les terres avoisinantes;
CONSIDÉRANT QUE le profil de l'agriculture a grandement changé depuis les dernières années dans notre municipalité;
CONSIDÉRANT QUE cette problématique d'affectation doit se retrouver dans d'autres municipalités;
IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
QUE les membres du conseil demandent aux municipalités de la MRC des Etchemins de les appuyer afin d'obtenir des changements de l'affectation "A" en "AF" afin de permettre à des propriétaires de cabane à sucre la possibilité de se construire un chalet ou une résidence, et ce, même s'ils ne vivent pas exclusivement de leurs revenus de leurs exploitations.
ADOPTÉE

11 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

11.1 - Politique Familiale

Toujours un succès pour le film. Merci aux bénévoles!

12 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

12.1 - Démission - comité des loisirs

Ce point est remis à une prochaine séance.

12.2 - Planifier une réunion de travail pour loisirs

Date retenue: 17 février à 15h30 à la salle Joseph-Audet.

33-02-2017

12.3 - Demande ajustement salariale ressource en loisirs

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Guylaine Jacques ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil ont étudié les demandes de Claude Bissonnette, notre ressource en loisir, et ils sont en accord avec le point suivant: que le salaire horaire soit augmenté à 21\$ l'heure pour 35 heures par semaine sur 42 semaines par année. Il accepte de donner une augmentation minimum de 2% par année ou une moyenne des augmentations des cinq municipalités si plus élevée.

ADOPTÉE

34-02-2017

12.4 - Suivi projet Sentier pédestre et Etchemins en forme

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une réponse négative à notre demande d'aide financière dans le Programme d'infrastructures Québec-Municipalités-Municipalité amie des aînés;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont à coeur le mieux-être de sa population et que le projet de sentier pédestre peut contribuer à plusieurs niveaux à la santé de ses citoyens;

IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Renée Lessard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil désirent poursuivre le projet de développer un sentier pédestre sur sa propriété. Le projet initial sera réalisé en plusieurs étapes, sur quelques années, selon les moyens financiers annuels.

ADOPTÉE

12.5 - Bibliothèque

13 - CORRESPONDANCE

35-02-2017

13.1 - Regroupement pour un Québec en santé

ATTENDU QU'il est reconnu que le travail sur les environnements favorables à un mode de vie sain est un puissant levier pour améliorer durablement les conditions de vie de l'ensemble de la population;

ATTENDU QUE le contexte social et politique actuel amène une opportunité de premier plan pour appuyer l'implantation d'environnements favorables aux saines habitudes de vie dans les municipalités, dont entre autres, le programme d'infrastructure du gouvernement fédéral dans des projets municipaux;

ATTENDU QUE la Politique gouvernementale de prévention en santé, dévoilée le 23 octobre 2016 par le gouvernement du Québec, vise comme objectif que 90% des communautés favorables à la sécurité et à la mobilité durable, aux saines habitudes de vie ainsi qu'à la qualité de vie de leurs résidents;

ATTENDU QUE le milieu municipal est reconnu comme un acteur de premier plan dans la mise en place d'actions, en favorisant notamment l'essor des transports collectifs et actifs, l'aménagement, la disponibilité et l'animation de plateaux sportifs accessibles, la création de jardins communautaires et de parcs, le soutien à l'implantation de marchés publics, l'installation de fontaines d'eau, la mise en place de programmes et de services aux citoyens pour favoriser les saines habitudes de vie, etc;

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE signifier notre appui au *Regroupement pour un Québec en santé*. Et, à cet effet, nous demandons au gouvernement du Québec:

1. de **poursuivre et d'intensifier** les investissements dans la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie tout en favorisant la diminution de la consommation de produits qui nuisent à la santé des Québécoises et des Québécois:

a. par l'augmentation de la taxe sur le tabac contribuant à la diminution du tabagisme;

b. par l'instauration d'une taxe sur les boissons sucrées contribuant à la diminution de la consommation du sucre;

2. d'investir les revenus dans **la mise en oeuvre d'un plan concerté, ambitieux et mobilisateur** qui vise la création d'environnements favorables à l'intégration des saines habitudes de vie dans les milieux de vie et le quotidien de toutes les Québécoises et de tous les Québécois.

D'acheminer copie de la présente résolution au député de notre circonscription, au ministre des Finances, monsieur Carlos Leitao, à la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie, madame Lucie Charlebois et au premier ministre, monsieur Philippe Couillard.

ADOPTÉE

36-02-2017

13.2 - Adhésion Passion FM

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE renouveler notre adhésion à titre de membre de *Passion FM*, au coût de 40\$.

ADOPTÉE

13.3 - Remerciements L'Essentiel des Etchemins

Pour le don lors de la Cueillette de la Solidarité/Guignolée des Médias 2016

37-02-2017

13.4 - Demande appui contre la violence conjugale

ATTENDU que la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

**IL EST PROPOSÉ: Madame Renée Lessard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE proclamer Sainte-Rose-de-Watford, municipalité alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

13.5 - MMQ - RISTOURNE

Nous recevrons une ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec qui

s'élèvera à 2718\$ pour la présente année. Un total de 16 776\$ nous aura été retourné depuis notre adhésion à la MMQ.

13.6 - Invitation Groupe Espérance et Cancer

**INVITATION Brunch-Bénéfice 20^e
Édition Groupe Espérance et Cancer**

Non retenue.

14 - VARIA

38-02-2017

14.1 - Achats - salle Joseph-Audet

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Charles Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil autorisent les achats pour peindre la salle Joseph-Audet. Les tuiles au plafond seront changées. Le vernis sera refait si nous avons assez de temps.

ADOPTÉE

39-02-2017

14.2 - MMQ - Suivi visite d'inspection

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE les membres du conseil autorisent les achats nécessaires aux réparations recommandées par la MMQ.

ADOPTÉE

40-02-2017

14.3 - Ajout d'une lumière de rue

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'une lumière de rue soit ajoutée en face de l'édifice municipal. L'inspecteur va vérifier si celle entreposée dans son entrepôt pourrait convenir.

ADOPTÉE

15 - PÉRIODE DE QUESTIONS

41-02-2017

16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Charles Vachon

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20h30.

ADOPTÉE

Hector Provençal
Maire

Linda Gilbert, directrice générale et
Secrétaire-trésorière

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire